



Lyon, mardi 14 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01471

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Travaux de tiers (pont BONAPARTE)**BIEF DE PIERRE BENITE (SAÔNE)****Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 15/03/2023 à 07:00 au 16/06/2023 à 18:00

o Saône

entre les pk 3.220 (Passerelle ABBE COUTURIER) et pk 3.800 (Passerelle du Palais de justice) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

les travaux de réfection du pont BONAPARTE nécessitent la présence d'un échafaudage dans l'arche marinière de celui-ci.

une signalisation fluviale sur les ponts encadrant a été mise en place panneaux B8(vigilance) + C2(limitation de hauteur libre). La base de l'échafaudage calée à l'altitude de 168.87m NGF sera matérialisée par une guirlande lumineuse, la hauteur libre en période normale sera de 6,62m NGF.

Par conséquent, les usagers de la voie d'eau feront preuve d'une extrême vigilance en abordant et traversant le secteur concerné.

Service(s) à contacter :

Service Fluvial Lyonnais (SFL), 4, rue Jonas Salk, 69007 LYON

Tél : 04 78 69 60 70

Date limite d'affichage :

17/06/2023

Par délégation

Signé

Thierry SADONNET